

Le langagier

BULLETIN LINGUISTIQUE DU DÉPARTEMENT D'ÉTUDES FRANÇAISES

Tél. : (705) 675-1151, poste 4305
Télec. : (705) 675-4885
Courriel : langagier@laurentienne.ca

Université Laurentienne

Sudbury (Ontario) Canada P3E 2C6
http://www.etudesfrancaises.laurentienne.ca

ISSN 1201-7493

Équipe : - rédaction : Pascal Sabourin
- lecture d'épreuves : Amélie Hien, Ali Reguigui, Éric Trudel
- mise en page : Béatrice Dubé-Prévoist

19^e année, N° 81, ©avril 2013

Dans ce numéro :

Astéroïdes, météores, météorite /
Charpentier, menuisier, ébéniste /
Conclave, esclave / Consistoire /
Démission, renonciation,
abdication (d'un pape)? / Synergologie /
Tournement (pour tournoi)



Réflexion langagière : « *S'il a été remarqué que quelques dauphins pouvaient reconnaître jusqu'à cinquante mots de notre langue, aucun humain n'a jamais pu comprendre un seul mot de la leur.* » (Carl Sagan)

(Et combien de mots les humains comprennent-ils vraiment entre eux?)



ASTÉROÏDE, MÉTÉORE, MÉTÉORITE

Quelques heures après que l'**Astéroïde** 2012 DA14 ne frôle la Terre le 15 février 2013, un **météore** a explosé au-dessus de la ville sibérienne de Tcheliabinsk, en Russie, provoquant une gigantesque onde de choc. Mais le caillou d'environ 15 mètres de diamètre ne s'est pas complètement désintégré et a provoqué une pluie de **météorites**. Cette longue phrase qui décrit la séquence des événements du 15 février nous fournit l'occasion d'expliquer les diverses nuances sémantiques entre les termes **astéroïde**, **météore** et **météorite**.

Un **astéroïde** est un corps céleste de taille relativement petite, sans effet lumineux particulier, qui décrit une orbite elliptique autour d'un astre comme notre Soleil. En français, l'application de ce terme au domaine de l'astronomie vient de l'anglais *asteroid* (1802). Un **météore** est un phénomène atmosphérique produit par un corps céleste qui se désintègre au contact de l'atmosphère terrestre en y laissant une

traînée lumineuse, notamment la nuit. C'est ce que nous appelons communément des « étoiles filantes ». Enfin, un **météorite** (aussi féminin) est un objet composé de matières rocheuses et de métaux qui percute le sol d'une planète. Dans le cas du phénomène observé à Tcheliabinsk, le **météore** a explosé et produit une pluie de **météorites**, dont plusieurs se sont écrasés sur la surface gelée de lacs.

CHARPENTIER, MENUISIER, ÉBÉNISTE

Les mots traduisent beaucoup plus que des notions abstraites. Utilisés à bon escient, ce sont des « marqueurs » de relations dans les divers secteurs de l'activité humaine. Ils servent alors à caractériser et à ordonner les rapports entre les gens et entre les choses. Les trois termes que nous proposons ici, **charpentier**, **menuisier** et **ébéniste**, illustrent bien cette fonction que les spécialistes qualifieraient de « métalinguistique ».

Charpentier (*carpentier* au XII^e s.) désigne aujourd'hui la personne qui taille des pièces de bois et les assemble pour former une structure, par exemple un bâtiment. Le terme vient du latin *carpentarius*, dérivé de *carpentum*, d'un mot gaulois pour « chariot à deux roues ». Pourquoi chariot ? Dans *carpentum*, nous reconnaissons un élément examiné dans notre numéro 18, mai 1996, *car*, devenu « char » en français. L'artisan (*carpentarius*) construisait ce chariot à l'aide de pièces de bois qu'il équarriait, coupait et assemblait.

Menuisier est un dérivé de *menuise*, « petit poisson » (v. 1223), puis « menu bois ». Il a désigné l'ouvrier faisant des travaux avec du « petit bois », notamment les bois travaillés servant à la fabrication de meubles (contrairement au **charpentier** qui utilise du bois brut et souvent grossièrement équarri).

Ébéniste désignait, à l'origine, l'ouvrier qui utilisait l'ébène comme matière principale pour la réalisation d'objets luxueux (meublier, parquets, etc.). Aujourd'hui, l'**ébéniste** travaille les bois précieux comme l'ébène, l'acajou, le bois de rose, le camphrier, l'amboine, le citronnier, etc., surtout pour la marqueterie, le placage et la fabrication d'instruments de musique.

Comme nous pouvons l'observer, les trois termes ci-dessus décrivent la nature du travail exécuté par l'ouvrier, mais ils traduisent aussi des différences à plusieurs égards (de matière brute à matière rare et précieuse, d'objet fonctionnel à objet d'exposition et d'admiration, de travail généraliste à travail hautement spécialisé, d'objet de faible valeur à objets de grand prix, etc.).

CONCLAVE, ESCLAVE

Un lecteur nous propose d'examiner un terme qui a fait les manchettes récemment : **conclave**. Il se demande, avec une touche d'ironie, si ce terme ne serait pas lié à **esclave** (par l'élément *-clave*).

Même si les cardinaux électeurs sont, bon gré mal gré, retenus dans une pièce isolée du monde extérieur jusqu'à ce qu'ils produisent le nom d'un nouveau pape, **conclave** et **esclave** n'entretiennent aucune parenté. **Esclave** est issu du latin médiéval *sclavus*, autre graphie de *slave* (le peuple). La migration sémantique de « slave » (le peuple) à « **esclave** » (la personne qui est sous la dépendance absolue d'un maître) s'est opérée durant une période où les Germains et les Byzantins ont tenu en esclavage de nombreuses populations slaves des Balkans. Dans notre numéro 33, nous avons évoqué un phénomène semblable à propos de « bougie », formé d'après le nom d'un peuple, les Bulgares.

Les premiers sens du mot **conclave** (lat. *cum*, « avec », et *clavis*, « clef ») peuvent étonner le lecteur moderne. Le mot a d'abord désigné une pièce d'habitation fermée à clef ou un enclos fermé pour animaux (étable, grande cage à oiseaux). Après un départ sémantique au niveau du « plancher des vaches » (permettez-nous l'expression!), le mot s'est dit de la sacristie (sic), de la clôture d'un cloître (re-sic), puis de l'appartement (re-re-sic) où les cardinaux sont réunis pour élire un successeur de Saint-Pierre. Par métonymie (un même mot qui acquiert un nouveau sens), le mot s'est appliqué à l'assemblée des cardinaux, le **conclave**.

CONSISTOIRE

Comme les bulletins d'informations nous l'ont appris, le pape Benoît XVI a saisi l'occasion d'un **consistoire** (février 2013) pour annoncer qu'il renonçait au trône de Saint-Pierre. Sachant que **conclave** se compose de *cum*, « avec, ensemble », et *clavis* « clef », nous pouvons **conclure** (latin *cum*, « avec », et *claudere*, « clore ») que **consistoire** vient d'un mot latin composé de *con*, « avec », et de *sistorium*, « lieu de réunion », puis, par métonymie, l'assemblée elle-même des cardinaux et des prélats présidée par le pape.

DÉMISSION, RENONCIATION, ABDICATION (d'un pape)?

En annonçant, le 11 février 2013, qu'il allait quitter ses fonctions le 28 février, le pape Benoît XVI a pris tout le monde par surprise, y compris les journalistes et les rédacteurs de nouvelles. En effet, durant les jours qui ont suivi l'annonce, les organes de presse ont hésité entre une série de verbes et de substantifs, à la recherche de termes qui pouvaient convenir au départ volontaire d'un pape. Après tout, le dernier pape à abandonner le trône papal fut Grégoire XII, en 1415! Fallait-il dire **Démission?** **Renonciation?** **Abdication?**

La presse écrite et télévisée de France (*Le Monde*, *Le Figaro*, *TF1*, etc.) utilise surtout **démission**. Par exemple, TF1 dit : « Benoît XVII a préféré la **démission** ». « C'est la première **démission** d'un pape en 600 ans » (*La Nouvelle République*). En revanche, le journal *La Presse* (Canada) publie la manchette : « Journée historique au Vatican : Benoît XVI **abdique**. » Dans une entrevue téléphonique à Radio-Canada le 28 février 2013, le professeur Martin Meunier (Ottawa), parle de la **renonciation** du pape.

Les trois termes (**démission**, **renonciation** et **abdication**) ont chacun une valeur sémantique propre qu'il faut rappeler ici pour bien saisir l'à-propos des usages que

nous citons plus haut. **Démission** vient du latin *demissio*, de *mittere*, qui signifiait « laisser tomber ». Le sens moderne de « renonciation » est apparu sous l'influence de (*se*) *démètre*. Dans la langue courante, ce terme désigne généralement l'acte par lequel une personne annonce qu'elle abandonne (volontairement ou sous l'effet de la contrainte) son poste ou son emploi.

Renonciation est issu du latin *renunciatio* et du verbe *renunciare*, « annoncer en retour, rapporter ». Dans le domaine juridique, le mot a signifié le fait de renoncer à un droit, à une charge. L'évolution sémantique de ce mot tend à réserver son usage à des circonstances d'une certaine importance au plan social, politique ou religieux.

Abdication est un emprunt au latin *abdication* (1403) « renier, renoncer ». Le terme a acquis son sens politique dès le XVII^e siècle en parlant d'un personnage qui abandonne ses prétentions au pouvoir suprême d'un État. Par exemple, l'abdication d'Édouard VIII, en 1936.

Si l'on devait classer ces trois termes selon l'importance des conséquences du geste (politiques, sociales, historiques), on pourrait dire que **démission** appartient au premier niveau : **démission** d'un salarié, d'un employé, d'un fonctionnaire; **renonciation** se dirait plutôt d'un geste aux conséquences plus larges, par exemple la **renonciation** du président d'un grand État et, pourquoi pas, d'un pape; et **abdication**, plus rare, se dit d'un roi ou d'une reine qui renonce à son trône. Par exemple, Béatrix des Pays-Bas a **abdiqué** le 28 janvier 2013 en faveur de son fils Willem-Alexander.

Enfin, ajoutons que le texte latin de la déclaration du pape Benoît XVI, en plus de contenir quelques erreurs grammaticales étonnantes pour un texte de cette importance historique, emploie le verbe *renuntiare*, « renoncer » (...*mihi per manus Cardinalium die 19 aprilis MMV commissum renuntiare*).

SYNERGOLOGIE

Vos dictionnaires usuels ne relèvent probablement pas le terme **synergologie**, ni **synergologue**. Alors, comment décrypter ces termes dont on attribue la création à un certain Philippe Turchet (France), au début des années 1990?

André Malraux a écrit : « On ne comprend que par comparaison ». À quels mots connus pouvons-nous comparer **synergologie**? Commençons par le premier élément, *syn*. Viennent à l'esprit des termes comme **synchro** (*syn* = « avec, ensemble », et *chronos* = temps », c'est-à-dire « mettre en concordance des mouvements, des mécanismes, des horloges, etc. »); **synonyme** (*syn* = « avec, ensem-

ble », et *onoma* « nom », c'est-à-dire « des mots liés par une analogie de sens »); **syndrome** (*syn* = « avec, ensemble », et *drome* « emplacement pour courir », soit des endroits où l'on « court » ensemble (hippodrome, vélodrome, aérodrome).

Le deuxième élément, *-ergo* (grec *ergon*, « travail, force, mouvement », se retrouve dans des termes comme **ergonomie** (*ergo* « travail, force, mouvement », et *nomos* « règle, loi », c'est-à-dire « étude des relations entre l'homme et un objet dont il se sert »); **énergie** (agent quelconque qui produit de la force, du travail). Quant au troisième élément, le suffixe *-logie* (grec, *logia* « théorie, discours »), il entre dans la formation de plusieurs noms scientifiques comme **biologie** (la science de la vie), **écologie** (la science de l'habitat), **astrologie** (la science des astres), etc.

Le mystérieux terme **synergologie** n'a donc plus de secret pour le langagier : c'est la science (*logie*) des mouvements (*ergo*) qui arrivent en même temps (*syn*), c'est-à-dire les mouvements et gestes qu'une personne fait en même temps qu'elle réfléchit. En somme, la communication par des mouvements corporels inconscients, ou le langage corporel.

TOURNEMENT (pour TOURNOI)

Au cours d'une conversation avec une adepte des sports, notre interlocutrice se surprend à utiliser le mot anglais **tournament** (qu'elle prononce à la française), au lieu de **tournoi**, et elle se confond immédiatement en excuses pour cet accroc à la langue de Molière. Nous la rassurons en lui disant que le terme anglais *tournament* (*tournement* en moyen anglais) est en réalité un emprunt à l'ancien français *tournoiment*, qui désignait, au XIII^e s., l'action de tournoyer, c'est-à-dire de participer à un tournoi.

De nos jours, **tournoi** traduit tous les sens associés à l'ancien *tournoiment*, depuis le combat médiéval opposant des chevaliers en champ clos jusqu'aux compétitions sportives qui opposent des individus ou des équipes dans une série de manches afin de déterminer un gagnant. Qu'y aurait-il de mauvais à réhabiliter l'ancien *tournoiment* en lui redonnant la forme *tournement*?



Avez-vous des suggestions pour **Le langagier**?
Composez le (705) 675-1151, poste 4305,
le 1-800-461-4030 (sans frais),
ou le (705) 675-3546
ou envoyez un courriel :
langagier@laurentienne.ca.